



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Paris le - 1 AOUT 2019

Direction générale de  
l'enseignement supérieur et de  
l'insertion professionnelle

Service de la stratégie des formations  
et de la vie étudiante

Sous-direction des formations et  
de l'insertion professionnelle

Département des écoles supérieures et  
de l'enseignement supérieur privé  
DGESIP A1-5

La ministre de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation

à

Monsieur le directeur l'école nationale  
supérieure des arts et industries textiles  
(ENSAIT)

S/c de Madame la rectrice de l'académie  
de Lille, chancelière des universités

**Objet : accréditation à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

N° 2019- 0212

La commission des titres d'ingénieur a examiné, lors de sa séance plénière du 12 mars 2019, la demande présentée par votre établissement de renouvellement d'accréditation du titre d'ingénieur diplômé.

Affaire suivie par :  
David Phalippoux

Compte-tenu de l'avis favorable rendu par la commission, je renouvelle l'accréditation, pour une durée maximale de 5 ans à compter de la rentrée 2019, l'école nationale supérieure des arts et industries textiles à délivrer les titres d'ingénieur diplômé suivant :

Téléphone  
01 55 55 75 06

- Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure des arts et industries textiles sous statut d'étudiant, d'apprenti et en formation continue.

Mél.  
David.phalippoux  
@enseignementsup.gouv.fr

J'appelle votre attention sur les recommandations formulées par la commission dans le texte de son avis, auxquelles je souscris. Leur prise en compte effective fera l'objet d'un examen particulier lors du prochain renouvellement d'accréditation.

1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

Conformément à l'article D642-3 du code de l'éducation, les positions arrêtées dans la présente notification figureront dans l'arrêté interministériel collectif annuel qui sera publié en 2019/2020.

	DIR	DGS	AC	RH	FIN	CRIA	RI	COM
SAD	X							
INFO								

Pour la ministre et par délégation,  
Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle  
le chef de service de la stratégie des formations  
et de la vie étudiante

Amaury FLÉGES

Courrier arrivé le 19 AOUT 2019

	PATR/ EVT	FORMATION	GENTEP	BIBLIO	APPREN	LOGIST	CP
SAD							
INFO							

CPI : Madame la présidente de la CTI